

D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT (suite)

**AUGMENTER LE TAUX PROVINCIAL
D'IMPOSITION DES ENTREPRISES À 15 %**

↓
**Ce taux (actuellement à 11,9 %) rapporterait
1,22 milliard \$ de plus annuellement.**

Avant,
la part des revenus
de l'État provenant
des entreprises était
supérieure à celles
provenant des
particuliers.

→ **LES PROPORTIONS SONT
MAINTENANT INVERSÉES.
LES ENTREPRISES PAIENT
ACTUELLEMENT MOINS D'IMPÔT
AU QUÉBEC QUE DANS LES
AUTRES PROVINCES CANADIENNES
ET AUX ÉTATS-UNIS.**

**AUGMENTER LA CONTRIBUTION FISCALE
DES BANQUES**

↓
**En rétablissant la taxe sur leur capital, cela
rapporterait 600 millions supplémentaire.**

Cette taxe a
été abolie en 2011
pour que les entreprises
investissent dans leurs
infrastructures, et
améliorent ainsi leur
compétitivité.

→ **CE RAISONNEMENT EST
VALABLE POUR UNE
MANUFACTURE, MAIS NE
TIENT PAS LA ROUTE POUR
UNE BANQUE.**

SERVICES DE GARDE

■ 200 millions \$ de moins
annuellement pour les CPE

Ces compressions les obligent à faire des choix parfois déchirants :
coupe dans les heures des éducatrices, les heures d'entretien
et/ou dans le coût des repas servis aux enfants. **L'abolition de
l'allocation pour les enfants issus de milieux défavorisés fait en
sorte que moins de services sont offerts aux enfants présentant
des défis particuliers.**

**DES RÈGLES DE
FINANCEMENT
IMPOSENT UN TAUX
DE FRÉQUENTATION DE
80 % AUX CPE**

→ **UNE MENACE PLANE
ACTUELLEMENT VOULANT QUE
LES PÉNALITÉS DANS LEUR
FINANCEMENT POUR LES CPE
QUI NE RESPECTERAIENT PAS
CE RÈGLEMENT SOIENT PLUS
IMPORTANTES**

→ **CELA METTRAIT UNE PRESSION
SUR LES PARENTS À ENVOYER
LEURS ENFANTS À LA
GARDERIE MEME S'ILS N'EN
ONT PAS BESOIN**

↓ **CELA ENCOURAGERAIT ÉGALEMENT LES CPE
À ACCEPTER PLUS D'ENFANTS QUE LEUR
CAPACITÉ D'ACCUEIL, COMPROMETTANT AINSI
LEUR SÉCURITÉ ET LEUR BIEN-ÊTRE.**



COUPURES ET IMPACTS

SERVICES DE GARDE (suite)

S'ajoute à cela une hausse de tarif substantielle des services de garde pour de nombreuses familles.

Les coûts s'élèvent aujourd'hui entre 7,55 \$ par jour et 20,70 \$ selon les revenus.

Par exemple, pour une famille de la classe moyenne cela peut représenter 3000 \$ à rembourser au moment des impôts.

FLAIRANT LA BONNE AFFAIRE, LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS OFFRENT DES PRÊTS PERSONNELS AFIN DE REMBOURSER CES SOMMES.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- Coupures de 963,4 millions \$
- Beaucoup de compressions auxquelles s'ajoute une réforme des structures du réseau de la santé (fusion des établissements publics de santé et services sociaux)
- Fermetures de lits et de certains établissements
- Fermetures et suppressions de postes : infirmier.ère, travailleur et travailleuse social.e, ergothérapeute, nutritionniste, intervenant.e psychosocial.e, pharmacien. ne

D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT

IL EST VRAI QUE LES FINANCES PUBLIQUES SUBISSENT CERTAINES PRESSIONS DUES AU RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE, AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION, MAIS AUSSI AU LAISSER-ALLER DES DIFFÉRENTS GOUVERNEMENTS QUI SE SONT SUCCÉDÉ DURANT LES DERNIÈRES DÉCENNIES PUISQU'ILS SE SONT VOLONTAIREMENT PRIVÉS DE REVENUS EN DIMINUANT LES IMPÔTS.

COMMENT FINANCER NOS SERVICES PUBLICS ET NOS PROGRAMMES SOCIAUX DANS UN CONTEXTE OÙ LES REVENUS SONT DEVENUS INSUFFISANTS?

LE GOUVERNEMENT PROPOSE DE LES COUPER COMME NOUS L'AVONS VU PRÉCÉDEMMENT. POURTANT, D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT. ELLES SONT BIEN DOCUMENTÉES, ET RÉALISABLES. EN VOICI QUELQUES EXEMPLES :

ÉTABLIR 11 PALIERS D'IMPOSITION

Cela rapporterait 1 milliard \$ de plus annuellement à l'État québécois.

En 1988, il y avait 16 paliers d'imposition au Québec. Il n'en reste maintenant que 4.

Cette réduction a profité davantage aux plus riches et a du même coup désavantagé les plus pauvres. Par exemple, le palier des 100 000 \$ et plus est passé de 33 % à 25,75 % et le palier du 0 à 41 095 \$ est passé de 13 % à 16 %.